

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC  
PRES LE TRIBUNAL DE GRANDE  
INSTANCE - TRIBUNAL DE POLICE DE  
MEAUX  
Avenue S. ALLENDE  
77108 MEAUX

A/

L'Officier du Ministère Public  
à  
*Maître SCHINAZI Allan*  
~~174 rue de Courcelles~~  
75017 PARIS

Références à rappeler : RO  
AFM

Rédacteur .

Maître,

Par courrier en date du 26 avril 2018, vous avez sollicité le classement sans suite d'une infraction concernant la société ~~... - ...~~ sur le ressort du Tribunal de Police de Meaux ou bien l'audience de celle-ci.

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **032055 NON TRANSMISSION DE L'IDENTITE ET DE L'ADRESSE DU CONDUCTEUR PAR LE RESPONSABLE LEGAL DE LA PERSONNE MORALE DETENANT LE VEHICULE - INFRACTION ROUTIERE CONSTATEE PAR UN APPAREIL DE CONTROLE AUTOMATIQUE HOMOLOGUE ART.L.121-6, ART.L.130-9 AL.1,AL.3, ART.A.121-1 C.ROUTE. ART.L.121-6 AL.2 C.ROUTE.**  
Infraction(s) relevée(s) à **MOUSSY LE VIEUX(77230), 21, RUE CHARLES PEGUY**, en date du **16/04/2017 à 00h00**, par procès verbal n° **...** dressé par **Service ANR**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) : **...**

Je vous informe que le dossier a été classé sans suite.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Maître, mes salutations distinguées.

Fait à MEAUX, le 07/05/2018

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC

